

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC DU GRAND PROJET DE VILLE  
DE METZ-BORNY (GIP GPV)

**RELEVE DE DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Mercredi 29 Septembre 2010**

**Sous la présidence de Monsieur Jean-Michel TOULOUZE**  
Président du GIP-GPV  
Conseiller Général  
Conseiller Municipal Délégué

**MEMBRES STATUTAIRES :**

**Étaient présents :**

**Ville de Metz**

- Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Président du GIP-GPV, Conseiller Général, Conseiller Municipal Délégué,

**État**

- Monsieur Jean-Francis TREFFEL, Secrétaire Général de la Préfecture de Moselle et Vice-président du GIP-GPV
- Monsieur Jean-Michel VALENTIN, Directeur Départemental de l'Équipement,
- Monsieur Jean-René LOUVET, Inspecteur d'Académie, représenté par Madame Irène DUDZ, Secrétaire Générale de l'Inspection Académique

**VOIX CONSULTATIVES ET PERSONNALITES INVITEES :**

**Étaient présents :**

**Ville de Metz**

- Monsieur Patrice N'ZIHOU, Adjoint au Maire, chargé des quartiers
- Monsieur Christophe LAFOUX, Directeur Général des Services
- Monsieur Philippe SCHRUB, Directeur du Pôle Démocratie Participative, citoyenneté et Politique de la Ville
- Madame Nadine KRIEGEL, Service Politique de la Ville

**État**

- Madame Christine WILS-MOREL, Sous-Préfète de Metz-Campagne et Secrétaire Générale Adjointe

**GIP-GPV**

- Madame Dominique LEBESSON, Directrice
- Monsieur Jean-François MARIEMBERG, Contrôleur financier
- Mademoiselle Marie-Laure MARLIER, Agent comptable
- Mademoiselle Marion POTIER, Chargée de Mission
- Madame Martine CORNACCHIA, Assistante de direction
- Madame Suzanne TROMBINI, Secrétaire de Direction

# GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC DU GRAND PROJET DE VILLE DE METZ-BORNY (GIP GPV)

---

## METZ HABITAT TERRITOIRE

- Monsieur Claude BIRNBAUM, Directeur Général

### Étaient excusés :

#### Ville de Metz

- Monsieur Dominique GROS, Maire de la Ville de Metz
- Monsieur Thierry JEAN, Adjoint au Maire, représenté par Monsieur Jean-Michel Toulouze
- Madame Isabelle KAUCIC, Adjoint au Maire, représentée par Monsieur Jean-Michel Toulouze
- Monsieur Michel ERASME, Directeur du Pôle Urbanisme
- Monsieur Michel GENDRON, Directeur du Pôle Mission Grands Projets, développement durable, handicap et organisation
- Monsieur Alain KIEFFER, Inspecteur Général
- Monsieur Jean-Daniel LOUIS, Chef de Service Politique de la Ville

#### Etat

- Madame Elisabeth CHEVALIER, Directrice Départementale de la Cohésion Sociale,
- Madame Joëlle SIMONIN, Chargée de Mission ANRU, Direction Départementale des Territoires

#### LOGIEST

Monsieur Yann CHEVALIER, Directeur Général

#### Caisse des Dépôts et Consignations

- Monsieur Emmanuel COLLIN, Directeur

#### GIP-GPV

- Madame Cathy DROUVROY, Commissaire du Gouvernement

**GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC DU GRAND PROJET DE VILLE  
DE METZ-BORNY (GIP GPV)**

---

**RELEVE DE DECISIONS**

**1. Décision modificative du budget en vue de l'acquisition du photocopieur et abondement du chapitre 64 :**

Il est proposé au Conseil d'Administration d'apporter au budget les modifications suivantes, afin de procéder à l'acquisition du photocopieur jusqu'à présent loué par le GIP :

**Compte de résultat prévisionnel selon la terminologie M9-5 :**

**FONCTIONNEMENT**

En recettes :

- chapitre 74 : Compte 7488 (Caisse des dépôts et consignations) : + 20 000€

En dépenses :

- chapitre 64 : compte 6454 (Pôle Emploi) : +3 500€
- chapitre 61 : compte 6122 (crédit bail immobilier) : +15 700€

**INVESTISSEMENT**

En dépenses :

- Chapitre 21 : + 800€

***La décision modificative simple soumise au Conseil d'Administration est adoptée à l'unanimité.***

**2. Liquidation du GIP :**

Madame Lebesson présente les tableaux suivants :

• Trésorerie prévisionnelle au 30/06/2011

• Résultat prévisionnel au 30/06/2011.

• Décisions :

- ⇒ Le liquidateur assurera dès le 1/1/2011, le règlement des dépenses mandatées et non encore payées par le GIP au 31/12/2010 ainsi que l'encaissement des titres émis au 31/12/2010. La Ville de Metz prendra à sa charge les dépenses et les recettes non mandatées à compter du 1/1/2011.
- ⇒ La Ville de Metz percevra la trésorerie du GIP après sa dissolution effective qui doit intervenir au plus tard le 30/06/2011.
- ⇒ Le patrimoine du GIP devient propriété de la Ville de Metz à compter du 1/1/2011.
- ⇒ La Ville de Metz assurera le règlement de tous les litiges faisant suite à la dissolution du groupement.
- ⇒ Il y a transfert à la ville de Metz des droits et obligations du GIP à compter du 01/01/2011.

## **GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC DU GRAND PROJET DE VILLE DE METZ-BORNY (GIP GPV)**

### **• Avenir professionnel des agents du GIP :**

Monsieur Toulouze indique que pour le poste de direction, il n'y a pas de possibilité d'intégration à la Mairie de Metz, car il n'y a pas de poste équivalent disponible ; Madame Lebesson sera licenciée au 31/12/2010. La ville propose l'intégration des deux agents actuellement en poste au sein du GIP, la chargée de mission (Mlle Potier) et l'assistante de direction (Mme Cornacchia). La Ville étudie les possibilités de reclassement du poste de secrétaire.

***Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité.***

Monsieur Lafoux précise que l'intégration des deux agents fera l'objet d'une délibération à l'occasion d'un Conseil Municipal organisé avant le terme de cette année.

Le transfert des droits et obligations du GIP à la ville de Metz fera également l'objet de cette délibération.

Monsieur Treffel s'interroge sur le versement des indemnités de licenciement aux agents repris par la Ville.

Monsieur Mariemberg se réfère à l'article 52 du décret n° 86-83 du 17/01/1986, qui précise :

*« Toutefois l'indemnité de licenciement n'est pas due à l'agent qui remplit les conditions fixées à l'article 51 lorsqu'il : Retrouve immédiatement un emploi équivalent dans l'une des collectivités publiques mentionnées à l'article 2 de la loi du 13 juillet 1983 susvisée ou d'une société d'économie mixte dans laquelle l'Etat ou une collectivité territoriale a une participation majoritaire ».*

***Il est proposé d'approfondir ce sujet et de le porter à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration.***

### **3. Propositions relatives à la gouvernance et au suivi du projet au terme de la dissolution :**

Le pilotage du projet sera assuré par le Chef du service de la Politique de la Ville (recrutement en cours). Une lettre de mission, dont le projet sera élaboré en concertation avec l'Etat, sera adressée à l'intéressé.

Monsieur Lafoux souligne que le Chef du Service sera l'interlocuteur de l'ensemble des partenaires du projet.

Le Conseil d'Administration du GIP sera transformé en comité de pilotage du projet dès janvier 2011, ; il sera réuni trimestriellement et élargi à d'autres partenaires (Metz Métropole Développement, Université, etc...).

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC DU GRAND PROJET DE VILLE  
DE METZ-BORNY (GIP GPV)

**4. Questions diverses :**

Madame Lebesson signale que le Conseil d'Administration a voté en 2009, le remboursement des frais de déplacement du personnel à hauteur de 50 %. Il est précisé que la somme de 200 € annoncée lors du vote de cette disposition était indicative.

**Avenant à la convention ANRU :**

Les dossiers ont officiellement été transmis par la ville à la Préfecture ; une réponse de principe de l'ANRU sur la maquette financière est attendue pour le 15 octobre.

Madame Lebesson précise que les opérations d'aménagement de la Cour du Languedoc et des Tours du Limousin indiquées dans la maquette financière ne sont définies ni dans leur contenu, ni dans leur plan de financement.

**Communication :**

Monsieur Toulouze indique que :

- Le dépliant « Nouvelles perspectives pour Metz-Borny » a été distribué sur l'ensemble du secteur de Borny.
- Le concert du 16/07/2010 avec le chanteur IDIR s'est déroulé dans de très bonnes conditions de sécurité. 1.200 personnes ont assisté à ce concert dans une ambiance très familiale, les associations étaient satisfaites.

**La continuité des actions sera :**

- L'installation à Borny, boulevard d'Alsace de l'association de préfiguration de la SMAC. L'inauguration est également prévue.
- Le film « Metz Borny, un quartier qui s'ouvre » : la commande de 2.000 DVD va être passée.
- Recrutement le 15/09/2010 pour le poste de « Chargé de mission Economie Sociale » à Metz Métropole Développement. Le chargé de mission aura un bureau au Pôle des Lauriers et le dispositif sera présenté lors du prochain C.A.
- Création d'entreprises d'insertion : les réunions s'enchaînent et une ou deux entreprises seront créées.

**Copropriétés commerciales :**

Madame Lebesson ajoute que la consultation relative au devenir de la copropriété commerciale de Borny a été lancée. La date limite de remise des offres est fixée au 6 octobre 2010. A ce jour deux offres nous sont parvenues et l'étude sera copilotée par Madame Lebesson et Monsieur SCHRUB.

L'objet est de proposer des modalités d'intervention pour les copropriétés. Les commerçants présents seront indemnisés. 6 ou 7 cellules commerciales sont concernées.

Compte tenu du délai de dissolution du GIP, l'étude démarra courant novembre

Monsieur Toulouze clôture la séance.

Le Président  
Jean-Michel TOULOUZE  
Conseiller Municipal Délégué  
Conseiller Général de Moselle